

BOXE

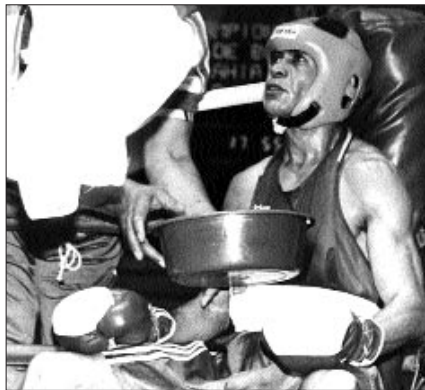
POUR NON-RESPECT DE LA LOI ET INSUBORDINATION

Le Dr Soltani, président de la FAB, suspendu

Le MJS vient de suspendre le président de la FAB pour 4 ans et ce, pour s'être rendu coupable d'une infraction à l'encontre de la loi 04-10 du 14 août 2004, relative à l'éducation physique et aux sports, notamment les dispositions de l'article 94. Cette notification lui a été faite, hier après-midi, après saisine du COA et de l'Observatoire national des sports.

"Pour avoir postulé pour une fonction élective au sein de l'AIBA sans l'aval du MJS", le président de la FAB vient de se voir signifier une suspension pour 4 ans, apprend-on. Cette mesure est motivée, selon ses initiateurs, par "l'inobservation des dispositions contenues dans l'article 94 de la loi sur le sport". L'article en question énonce clairement que : "Le ministre chargé des sports définit, avec le concours du Comité national olympique et des fédérations sportives nationales, la stratégie nationale dans le domaine des relations avec les instances sportives internationales." Dans son alinéa 2, il est stipulé également : "A ce titre et après avis du Comité national olympique et des fédérations sportives nationales concernées, il (le MJS, Ndlr) donne son accord : pour l'adhésion des fédérations sportives nationales aux instances sportives internationales et pour la prise et l'exercice de fonctions électives au sein d'une instance sportive internationale par un membre d'une fédération sportive nationale." La candidature du président de la FAB sans l'aval du MJS est considérée

comme étant une "faute grave" qui renvoie aux dispositions de l'article 100 de la loi sus-indiquée. Justement en pareils cas, ledit article prévoit : "Outre les dispositions prévues par la législation et la réglementation en vigueur et en cas de faute grave engageant la responsabilité des fédérations et des structures qui lui sont affiliées ainsi que de leurs dirigeants, le ministre chargé des Sports peut prononcer les ou certaines mesures disciplinaires et/ou conservatoires suivantes après avis de l'Observatoire national des sports et du Comité national olympique : la suspension temporaire des activités de la fédération sportive nationale, de la ligue ou du club sportif ; la suspension temporaire ou la radiation du ou des membres des organes dirigeants de la fédération sportive nationale, de la ligue ou du club sportif ; la suspension anticipée des organes dirigeants de la fédération sportive nationale, de la ligue ou du club sportif ; la mise en place de procédures de gestion particulières et temporaires, en vue d'assurer la continuité des activités de la fédération sportive



La boxe algérienne en quête de ressourcement.

nationale ou de la ligue ou du club sportif. Les mesures disciplinaires prises par le ministre chargé des Sports peuvent faire l'objet de recours conformément à la législation et à la réglementation en vigueur".

Il est à rappeler qu'apparavant, le MJS a appliqué cette sanction à l'endroit du président de la FAHMC qui, lui aussi, n'avait pas obtenu l'aval de la tutelle pour se rendre à l'étranger. Pour le cas de la FAB, "l'action du MJS est guidée par le même principe, à savoir faire respecter la loi, rien que la loi", a tenu à préciser une source au niveau du MJS. Par-delà ces actions punitives, "c'est l'autorité de l'Etat et c'est la force de la loi qui s'expriment", ajoute-t-on de même

source. Force est de constater que les propos tenus par Guidoum, depuis sa nomination à la tête du secteur, en matière d'application rigoureuse des lois et règlements en vigueur, ne sont pas de vains mots formulés occasionnellement. Il va sans dire que les fédérations de handball, de tennis, d'escrime et d'haltérophilie ont toutes été touchées par des mesures similaires.

Avant la FAB, le MJS avait invalidé l'assemblée élective de la LNF qui a manifesté une résistance allant jusqu'à refuser le verdict. Devant cette insubordination manifeste dont, le moins que l'on puisse dire, est encouragée par la FAF, le MJS a saisi la justice en référé dont la première

audience est prévue pour ce mardi. Il est clair que les concepteurs de la loi 04-10, même en réussissant à "pondre" une loi consacrant le "dysfonctionnement", ont doté la puissance publique, à qui ils voulaient ôter tout rôle, de pouvoirs insoupçonnés. Jusque-là, Guidoum et ses hommes ne sont pas sortis de cette trajectoire, même si, ici et là, quelques préjugés sont signalés. Il est évident que la situation de non-droit, où l'anarchie était de mise, ayant prévalu dans le secteur est à l'origine de ces "oppositions". Après donc la suspension du président de la FAB et après avoir organisé jeudi dernier une assemblée générale de mise en conformité, c'est le premier vice-président de la FAB qui doit assurer l'intérim pendant 30 jours à l'issue desquels une assemblée générale élective doit se tenir. Durant la période de l'intérim, une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée pour la mise en place des commissions de candidature et celle de recours.

D'ici là, la FAB vivra certainement des moments fort intenses, du fait des appétits des uns et des autres. Quant aux légalistes déboutés jeudi passé, à l'occasion des travaux de l'AG de mise en conformité, auront tout le temps pour voir plus clair dans l'arsenal juridique à mettre en place.

Azedine Aggoune

FORMULE 1

**GP D'ALLEMAGNE
Kimi Räikkönen
devant Michael
Schumacher**

Le Finlandais Kimi Räikkönen (McLaren-Mercedes) a signé hier le meilleur temps des qualifications du Grand Prix d'Allemagne de Formule 1, 12e des 18 épreuves de la saison, et occupera aujourd'hui la pole position sur le circuit de Hockenheim. Il a devancé l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari).

La deuxième ligne sera occupée par le Brésilien Felipe Massa (Ferrari) et le Britannique Jenson Button (Honda). Il s'agit de la 9e pole de Räikkönen, la première depuis le Grand Prix de Turquie 2005, en août à Istanbul. Fernando Alonso (Renault), le grand rival de Schumacher au championnat, n'a obtenu que le 7e temps et partira depuis la quatrième ligne, avec à ses côtés la Toyota de Ralf Schumacher. Devant, la 3e ligne est partagée entre Giancarlo Fisichella (Renault) et Rubens Barrichello (Honda). La séance a été neutralisée au tout début durant six minutes, le temps de nettoyer la piste des débris de la Toro Rosso-Cosworth de Scott Speed qui a perdu le contrôle de la monoplace et percuté un muret. N'ayant pu signer le moindre temps en qualifications, l'Américain s'élancera depuis la dernière position. A ses côtés, il aura la Midland-Toyota de Christian Albers et devant, la Toyota de Jarno Trulli, ces deux derniers pilotes ayant été pénalisés pour avoir changé de moteur avant les qualifications.

HANDBALL

**LIGUE REGIONALE DE SAÏDA
Un "directoire" installé**

Comme il fallait s'y attendre, l'AGE pour élire le futur président de la Ligue régionale de handball n'aura pas lieu et les négociations "nocturnes" menées par les uns et les autres ont pris fin avec l'atterrissage à Saïda d'un fax portant le n°732 et signé par le président du directoire de la FAHB Daksi où il est mentionné "vu le décret 05 du 01.10.2005 fixant les modalités de reconnaissance d'utilité publique et d'intérêt général des Fédérations sportives", il a été décidé la mise en place pour la Ligue régionale d'un directoire avec, comme président l'actuel président du MC Saïda. Il sera secondé dans cette lourde mission par l'ancien gloire de la petite balle Rahal Hadj.

Notons également que parmi les membres qui composeront ce directoire, figurent le DTW de Mascara Tamba Ali, le DTS de Saïda Boutaleb et les cinq présidents des ligues de Tiaret, Tissemsilt, Naâma et Mascara.

M. B. A.

EQUITATION

Quelle belle finale nous ont offerte les cavaliers par cette chaude et humide après-midi du vendredi 28 juillet au Haras El Djoumhour devant un nombreux public constitué surtout de familles et rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports et de Rezzak Bara qui est un homme du cheval, comme il le dit fièrement. La décantation fut rapide au premier tour déjà. Il faut dire que cette fois-ci, le parcours réalisé par les rigoureux Cheboua et Boucheham sous la houlette du président du jury, le juge international Hamdoune Djamel, a été sélectif. Ce sont les cavaliers les plus calmes et respectueux des contrats de foulée qui s'en sont tirés. Des cavaliers aussi huppés que M'henni, Benmohamed et surtout Soulimi sont allés à la faute de façon primaire. Pourtant, il n'y avait pas de piège comme nous le dira dans une analyse technique l'entraîneur national, Ikhzenzene.

Au dernier tour, il n'y avait plus grand monde à l'appel du chef de Paddock. Il y avait la présence de la surprenante jeune barbe Goursra montée par l'insubmersible Mahi El-Hadj. La fraîcheur s'étant installée sur le magnifique centre équestre, il ne restait qu'à surveiller le duel des titans entre Victory, Killosoy et notre

fierté nationale, le talentueux barbe né à la jumenterie de Tiaret et élevé en Algérie.

Ce cheval a tant donné durant sa courte carrière. Il a été couronné il y a un mois champion d'Algérie junior avec Boumehdjou. On ne pouvait que lui souhaiter la victoire finale tellement il nous a émerveillés cette année. Phénoménal cheval qui, paraît-il, à la fin d'un parcours sans faute, se met à danser de joie. On dirait qu'il ressent et savoure le résultat d'un travail bien accompli. On dit même qu'il y a deux chevaux en lui. C'est normal que ce cheval, idole de tous les jeunes cavaliers, pousse à la mise en place de légendes comme seul sait le faire le cavalier algérien.

Commença alors la suspension. Aït Lounis passa avec 4 points de pénalité. Hamel sur son anglo-barbe né et élevé en Algérie passa sans faute. Il ne restait que Larbi. Il



est 20 heures passées. Le silence s'est soudain abattu sur la pelouse. Sierra pénètre dans l'arène. Il a une lourde responsabilité. Mettre fin au règne de l'immortable irlandais Killosoy qui durant quatre années avec son fidèle maître Aït Lounis, n'a laissé aucune chance aux autres. Sierra

passa devant nous au centre de la pelouse. Nous reçûmes une forte décharge magnétique quand il nous frôla. Une puissante machine condensée dans un si petit corps d'athlète. Larbi regarda longuement les obstacles en attendant que Mme Sebiane Fahima, speaker mais aussi

juge internationale à la voix de rossignol, les libère enfin. Durant un instant, Sierra Leone nous a paru pressé d'en finir.

Allez, Mohamed, pas de problème ! Je vais te mener à la victoire. 1.40 m ? C'est à ma portée. Ne me gêne pas dans ma course, le reste c'est mon affaire. La cloche sonna et ce fut une chevauchée historique. Sierra, comme un métronome, passa les obstacles l'un après l'autre. Larbi sentait que son rêve était au bout des oreilles de son cheval. Il laisse sa précieuse monture aller au labour. Il sait que Sierra sait tout faire : régler ses foulées, pardonner quand son cavalier le gêne ou le pousse à la faute. Plus les obstacles sont hauts et plus il se cambre et replie ses pattes menues. Une sauterelle ! Le temps semble s'arrêter. Aït Lounis suit avec intérêt la course de son ami et coéquipier. Aucune jalousie, aucun signe. Il sait que lui et Killosoy n'ont plus rien à prouver. Pourvu que le trophée reste à la Garde républicaine. Lorsque Sierra Leone passe le dernier obstacle après une dure ligne technique, l'assistance se leva en un seul élan et applaudit longuement cette nouvelle star, le couple Larbi Mohamed et l'algérien de race et de sang, le barbe Sierra Leone.

CHAMPIONNAT D'ALGERIE DE SAUT D'OBSTACLES SENIORS

Larbi et Sierra Leone en toute logique

Les résultats techniques

Rang	Cheval	Cavalier	Club	Points
1	Sierra Leone	Larbi Mohamed	Garde républicaine	7.95
2	Killosoy	Aït Lounis Amar	Garde républicaine	15.00
3	Victory	Hamel Nadjib	CHA Caroubier	16.52
4	Cerine	Boughrab Ali	EPS Soumaâ	26.25
5	Humour	Benharat Abdelkader	CH Mostaganem	31.95
6	Chirag	Soulimi Fethi	CEAT Tiaret	41.88
7	Jauns	Benmohamed Yacine	CH Mostaganem	50.25
8	Maiz	Merati Mohamed	Garde républicaine	53.54
9	Goursra	Mahi El-Hadj	CEAT Tiaret	63.59
10	Kelly Spring	Belmadani Sid Ahmed	Garde républicaine	8.46